

La structuration des articles et les choix retenus pour leur mise en forme sont les voies par lesquelles les producteurs de dictionnaires codent et organisent les éléments constitutifs des informations qu'ils veulent transmettre. Ils ont vocation à optimiser la compréhension du contenu des articles par les utilisateurs de ces répertoires et varient selon la nature de ces derniers et l'époque de leur conception. Pour mettre ces faits en évidence, nous présentons ci-après certains aspects de la structure et de la mise en forme d'articles de dictionnaires Larousse imprimés, en prenant comme repères pour cette comparaison l'un des premiers d'entre eux, le *Nouveau dictionnaire de la langue française* de 1856, et un autre plus actuel dans ses codifications, la refonte de 1997 du *Petit Larousse*.

1. Quels sont les moyens utilisables pour codifier les structures conceptuelles des articles ?

- Moyens textuels :**
 - recouragements du texte, dont les abréviations utilisées pour → la catégorisation des unités lexicales
 - les marques (de domaines, de registres ou sémantiques)
- Moyens symboliques :**
 - symboles diacritiques (tirets, losanges, etc.) utilisés comme → introducteurs de subdivisions ou de composants d'articles
 - séparateurs de subdivisions
 - symboles alphanumériques utilisés nécessairement comme → ordonnateurs de séquences
- Moyens graphématiques :**
 - oppositions entre majuscules et minuscules → dans des séquences graphiques déterminées
 - ou à l'initiale de certaines de celles-ci
 - et divers signes de ponctuation utilisés pour → relier des éléments ou des séquences textuelles
 - ou les séparer
- Moyens typographiques :**
 - choix de mise en page, qui font que le texte des articles est → traité en continu
 - ou fractionné en paragraphes éventuellement marqués par des retraits et/ou des variations d'interlignage
 - plusieurs principes de variation :
 - choix → utilisation de couleurs,
 - des polices, → opposition romain vs italique,
 - du corps, → options d'interlignage,
 - des degrés de graisse, → etc.

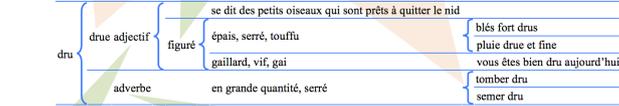
4. Retour sur ce que chaque type de codification permet ou non d'exprimer s'il est employé isolément :

1) Moyens textuels

Figure 3 – Texte de la figure 2 avec réduction de certains segments textuels

dru e adj se dit des petits oiseaux qui sont prêts à quitter le nid épais, serré, touffu blés fort drus pluie drue et fine gaillard, vif, gai vous êtes bien drus aujourd'hui adv en grande quantité, serré tomber, semer dru

Figure 3' – Représentation des codifications textuelles de la figure 3 dans la structure conceptuelle présentée dans la figure 2
la forme fêchée au féminin singulier la marque sémantique peut être abrégée en fig dans la séquence d'exemples, dru peut être mis en facteur commun pour les deux verbes par suppression de sa première occurrence et insertion d'une virgule concaténant les verbes



les indications catégorielles peuvent être abrégées en adj (voire a) et adv (voire av)

Les réductions textuelles envisagées sont donc de deux ordres :

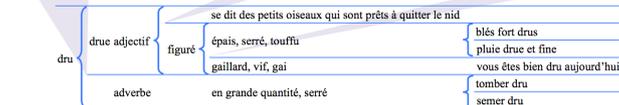
- Les unes... concernent des formes ou des occurrences d'un item dont traite l'article.
- Les autres... sont des abréviations qui affectent des éléments métalinguistiques qui introduisent des subdivisions de l'article. Ces dernières soulignent le rôle structurateur des indications auxquelles elles s'appliquent, mais elles ne fournissent pas de nouveaux repères de subdivision.

2 a) Moyens symboliques : Symboles diacritiques

Figure 4 – Texte de la figure 2 avec symboles diacritiques

dru drue adjectif se dit des petits oiseaux qui sont prêts à quitter le nid = figuré épais, serré, touffu blés fort drus pluie drue et fine || gaillard, vif, gai vous êtes bien drus aujourd'hui ♦ adverbe en grande quantité, serré tomber dru semer dru

Figure 4' – Représentation des codifications symboliques de la figure 4 dans la structure conceptuelle présentée dans la figure 2
le « ♦ » matérialise le niveau de structuration le plus élevé de l'article : la distinction entre ce qui ressortit respectivement aux catégories « adjectif » et « adverbe » (il agit donc au même niveau que « adj » et « adv » dans la figure 3)
le « = » matérialise la distinction entre emplois au sens propre ou au sens « figuré » (il agit donc au même niveau que « fig » dans la figure 3)
les « || » matérialisent la distinction entre deux sens différents (cette codification illustre la possibilité pour les diacritiques de discriminer davantage de niveaux hiérarchisés de la structuration du texte que ne le font les moyens textuels)



Les symboles diacritiques décrits fonctionnent comme des séparateurs de subdivisions de même niveau. En tant que tels, ils ne précèdent donc jamais la première de celles-ci.

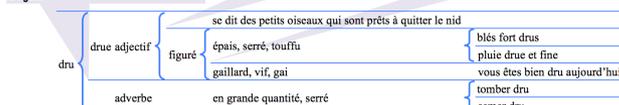
Le jeu combiné des symboles diacritiques délimite avec précision la portée des indications métalinguistiques, ce que celles-ci (abrégées ou non) ne suffisent pas toujours à faire : l'hésitation que l'on pourrait ainsi avoir a priori, dans la figure 3, quant à la portée de la marque « figuré » est levée dans la figure 4 dès lors que l'on a assimilé la hiérarchie des symboles utilisés.

2 b) Moyens symboliques : Symboles alphanumériques

Figure 5 – Texte de la figure 2 avec symboles alphanumériques

dru drue I adjectif I se dit des petits oiseaux qui sont prêts à quitter le nid 2 figuré à épais, serré, touffu blés fort drus pluie drue et fine b gaillard, vif, gai vous êtes bien drus aujourd'hui II adverbe en grande quantité, serré tomber dru semer dru

Figure 5' – Représentation des codifications symboliques de la figure 5 dans la structure conceptuelle présentée dans la figure 2
les chiffres romains opèrent la même distinction entre ce qui concerne l'adjectif et ce qui relève de l'adverbe que le « ♦ » dans la figure 4
les chiffres arabes jouent le même rôle de distinction entre emplois propres et figurés de l'adjectif que le « = » dans la figure 4
les lettres minuscules délimitent chacun des deux sens figurés, comme le « || » dans la figure 4



Les symboles alphanumériques sont des ordonnateurs (cf. figure 5), alors que les symboles diacritiques sont des séparateurs (cf. figure 4). Les symboles alphanumériques précèdent donc chacune des subdivisions textuelles correspondant à leur niveau de pertinence dans la structure hiérarchisée de l'article.

Les deux types de moyens symboliques ont (au moins dans les figures 4 et 5) un potentiel de structuration équivalent, mais :
– une même structure s'affiche plus explicitement avec les symboles alphanumériques,
– alors que les diacritiques la matérialisent avec plus de discrétion.

2. Comparaison de deux codifications d'un même texte dictionnaire :

Figure 1 – Texte de l'article dru du Nouveau dictionnaire de la langue française de 1856 (3^e éd., Paris, Larousse & Boyer Libraires-Éditeurs ; XIV + 714 p., 90 x 140 mm)

DRU, E, adj. Se dit des petits oiseaux qui sont prêts à quitter le nid. Fig. Epais, serré, touffu : blés fort drus ; pluie drue et fine ; gaillard, vif, gai ; vous êtes bien drus aujourd'hui. Adv. En grande quantité, serré : tomber, semer dru.

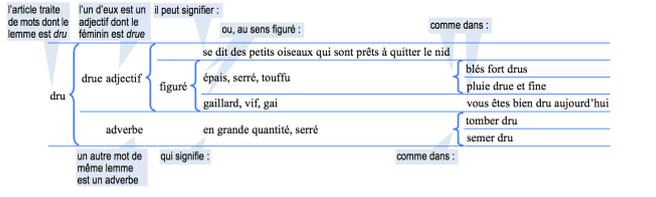
Figure 1' – Texte de l'article dru du Nouveau dictionnaire de la langue française de 1856 mis en forme à la manière de la refonte de 1997 du Petit Larousse (milleième 1998)

DRU, E adj. I. Se dit des petits oiseaux qui sont prêts à quitter le nid. 2. Fig. Epais, serré, touffu. Blés fort drus. Pluie drue et fine. – Gaillard, vif, gai. Vous êtes bien drus aujourd'hui. ♦ adv. En grande quantité, serré. Tomber, semer dru.

La codification du Nouveau dictionnaire de la langue française de 1856 (figure 1) se caractérisait par l'économie des moyens mis en œuvre, y compris dans des articles plus complexes. Elle contraste avec celle, plus riche, proposée dans le Petit Larousse milleième 1998 (figure 1').

3. Les codifications employées changent mais la structure conceptuelle des articles est la même :

Figure 2 – Texte brut (décodifié) des articles des figures 1 et 1' avec visualisation de leur structure conceptuelle



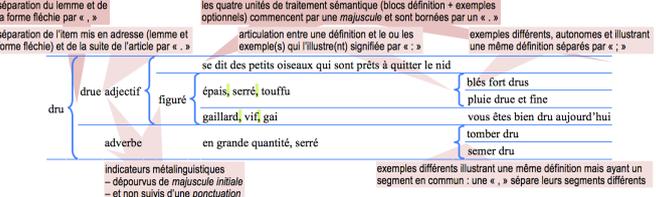
3) Moyens graphématiques

Les moyens graphématiques (i) oppositions entre lettres majuscules et minuscules et (ii) signes de ponctuation – fournissent, comme les précédents moyens, des indications sur des subdivisions des articles (sans les hiérarchiser parallèlement), – mais sont plus opérants en matière de distinction des composants élémentaires de ceux-ci.

Figure 6 – Texte de la figure 2 avec oppositions entre lettres majuscules vs minuscules et insertions de ponctuations

dru, drue, adjectif Se dit des petits oiseaux qui sont prêts à quitter le nid, figuré Epais, serré, touffu : blés fort drus ; pluie drue et fine. Gaillard, vif, gai ; vous êtes bien drus aujourd'hui, adverbe En grande quantité, serré : tomber dru, semer dru.

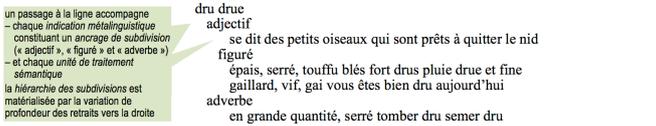
Figure 6' – Représentation des codifications graphématiques de la figure 6 dans la structure conceptuelle présentée dans la figure 2



Utilisation proprement lexicographique (conventionnelle) de l'opposition majuscules vs minuscules et des signes de ponctuation, & usages ordinaires de la virgule (comme concaténéateur de paraphrases définitionnelles) → la virgule est sémiotiquement ambivalente

4 a) Moyens typographiques : Mise en page

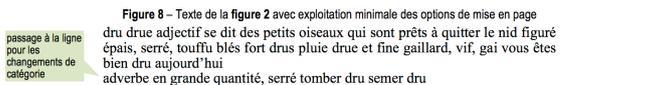
Figure 7 – Texte de la figure 2 avec exploitation maximale des options de mise en page



Cette visualisation est plus un schéma théorique que le reflet de pratiques observables dans des dictionnaires imprimés modernes.

Place requise par les différents passages à la ligne & difficultés de lecture potentiellement induites par une pluralité d'indentations → utilisation parcellaire de ces procédés

Ci-dessous : version limitée à un passage à la ligne pour les subdivisions correspondant à un changement de catégorie grammaticale

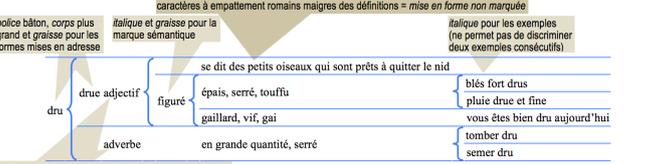


4 b) Moyens typographiques : Variations affectant les caractères

Figure 9 – Texte de la figure 2 avec variations affectant les caractères

DRU DRUE ADJECTIF se dit des petits oiseaux qui sont prêts à quitter le nid figuré épais, serré, touffu blés fort drus pluie drue et fine gaillard, vif, gai vous êtes bien drus aujourd'hui ADVERBE en grande quantité, serré tomber dru semer dru

Figure 9' – Représentation des codifications typographiques de la figure 9 dans la structure conceptuelle présentée dans la figure 2



Les variations affectant les caractères sont particulièrement adaptées à l'identification contrastive des composants élémentaires d'articles.

L'affectation d'un style typographique exclusif à chaque type de composant d'article – garantit l'identification sans équivoque de celui-ci, – peut aussi mener à un barolement dont l'effet peut être inverse de celui recherché.

polyvalence de certaines options typographiques assez communément adoptées dans les dictionnaires

5. Différents moyens de codification peuvent être conjoints :

Nouvelle comparaison du texte de l'article dru du Nouveau dictionnaire de la langue française de 1856, dans sa codification originale (figure 10) et mis en forme à la manière de la refonte de 1997 du Petit Larousse (milleième 1998 ; figure 10'). Les surlignages et encadrés marquent les moyens de codification employés.

Figure 10 – Texte de l'article dru du Nouveau dictionnaire de la langue française de 1856 (avec codification originale)
DRU, E, adj. Se dit des petits oiseaux qui sont prêts à quitter le nid. Fig. Epais, serré, touffu : blés fort drus ; pluie drue et fine ; gaillard, vif, gai ; vous êtes bien drus aujourd'hui. Adv. En grande quantité, serré : tomber, semer dru.

Figure 10' – Texte de l'article dru de 1856 mis en forme à la manière du Petit Larousse (milleième 1998)
DRU, E, adj. I. Se dit des petits oiseaux qui sont prêts à quitter le nid. 2. Fig. Epais, serré, touffu. Blés fort drus. Pluie drue et fine. – Gaillard, vif, gai. Vous êtes bien drus aujourd'hui. ♦ adv. En grande quantité, serré. Tomber, semer dru.

Les moyens symboliques n'étaient pas employés en 1856 dans le Nouveau dictionnaire de la langue française. Des « = » ont toutefois été introduits assez vite (en tout cas pas après sa révision de 1878 [4^e édition, Paris, Aug. Boyer & Co. Libraires-Éditeurs], d'après les exemplaires que nous avons pu consulter) pour séparer les développements culturels et les remarques linguistiques de ce qui les précédait. Les autres classes de moyens sont partagées, mais les codifications diffèrent dans le détail et celles du Petit Larousse sont plus riches.

- Moyens communs aux deux textes mis en forme en figures 10 et 10' :
 - moyens textuels
 - la réduction de certaines formes de l'item traité (flexion de l'adjectif et factorisation dans un exemple), (réduction et abréviations)
 - moyens graphématiques
 - une majuscule initiale au début et un point à la fin de chaque composant majeur ;
 - les capitales et le gras de l'adresse contrastant avec le bas de casse maigre du texte de la microstructure, et l'italique pour la marque « fig. » et les exemples opposés au romain des catégories et des définitions.
- Moyens propres au Nouveau dictionnaire de la langue française de 1856 seulement (figure 10) :
 - moyens graphématiques
 - une virgule après la flexion,
 - une majuscule initiale pour la 2^e indication catégorielle (placée après le point du 1^{er} composant majeur),
 - et deux-points ou un point-virgule à la fin des différents composants élémentaires.
- Moyens propres au Petit Larousse (milleième 1998) seulement (figure 10') :
 - moyens graphématiques
 - l'absence de majuscule initiale pour toutes les indications catégorielles,
 - une majuscule initiale au début et un point à la fin de chaque composant élémentaire ;
 - l'opposition entre la police à empattement par défaut et la police bâton de l'adresse et de la marque « fig. »,
 - et la graisse des ordonnateurs numériques des subdivisions sémantiques majeures consacrées à l'adjectif ;
 - le losange noir comme séparateur des subdivisions catégorielles,
 - les chiffres arabes comme introducteurs des subdivisions sémantiques majeures,
 - et le tiret semi-cadratin comme séparateur des subdivisions sémantiques mineures.
 - moyens typographiques
 - moyens symboliques